



RÉSEAU
ÉDUCATION
MÉDIAS

www.education-medias.ca

Année scolaire : 5^{ème}-6^{ème}
année du primaire

Auteur : Emmanuelle Erny-Newton, spécialiste en éducation aux médias pour le Réseau Éducation-Médias

Durée : 1 heure par activité

Leçon

Introduction à la cyberintimidation, avatars et identité

Aperçu

Pseudos, avatars, la vie en ligne permet d'explorer de nombreuses identités, sous le couvert de l'anonymat que confère Internet. Mais à cause de cela, il est parfois difficile pour les enfants de ne pas perdre de vue que les conversations qu'ils entretiennent en ligne s'adressent bien à des personnes réelles – avec des émotions réelles.

Cette leçon donne l'occasion aux élèves d'explorer ce concept, et de discuter de l'importance de l'empathie et du bon sens lorsqu'ils interagissent en ligne.

Objectifs visés

À l'issue de cette leçon, les élèves seront capables de :

- Comprendre les différences perceptives qui existent entre le monde virtuel et le monde physique ;
- Faire prendre conscience aux élèves que les témoins détiennent un rôle clé dans la dynamique de cyberintimidation ;
- Repérer en quoi les caractéristiques d'une conversation en ligne peuvent conduire à des comportements inappropriés ou agressifs ;
- Comprendre le rôle crucial des témoins dans l'issue de l'intimidation (dans le monde physique et dans le monde virtuel) ;
- Se représenter l'impact de la cyberintimidation sur la personne ciblée ;
- Avoir les réactions appropriées face à une situation de cyberintimidation, qu'ils en soient témoins ou victimes ;
- Énoncer les règles de la Néthique.

Préparation

- *Pour les enseignants* : lire le document d'information [La cyberintimidation : une introduction destinée aux enseignants](#)
- Distribuer aux parents ou tuteurs (via courriel ou remise par les élèves) la fiche-conseils [Réagir à la cyberintimidation : un guide pour les parents](#)
- Se procurer le matériel de bricolage pour l'activité de masque d'avatar
- Préparer le transparent [Noah et Saskia](#)
- Imprimer [L'histoire du chien](#)

Activité 1 : Les avatars virtuels

Cette leçon débute par le bricolage d'un masque. Selon la disponibilité du matériel et le temps alloué, les enseignants peuvent demander aux élèves de fabriquer leur masque en plâtre de Paris, en papier mâché ou en carton. (Les enseignants qui désirent fabriquer avec leurs élèves des masques plus complexes peuvent effectuer une recherche Web avec les mots clés suivants : « Comment fabriquer un masque de plâtre » ou « Comment fabriquer un masque en papier mâché ». D'excellents sites Web offrant des instructions étape par étape seront proposés.)

Discussion en classe

Débutez en inscrivant le mot « AVATAR » au tableau.

Demandez aux élèves :

- Quelqu'un connaît-il la signification de ce mot ? (*Dans le cyberespace, un avatar est une image numérique virtuelle représentant une personne, une cyberidentité. Le terme provient d'un mot sanskrit signifiant « incarnation de forme humaine » ; toutefois, sur Internet, les avatars peuvent prendre n'importe quelle forme : symboles, animaux, etc.*)
- Utilisez-vous des avatars lorsque vous communiquez sur Internet ? (*Plusieurs élèves auront utilisé des avatars sur des sites de réseautage, tel Club Penguin : <http://www.clubpenguin.com>.)*)
- Quelles sortes d'avatars avez-vous utilisés ?

Fabrication des masques

Dites aux élèves : « Aujourd'hui, nous fabriquerons des masques représentant votre identité en ligne. Pensez aux avatars virtuels que vous utilisez ou inventez-en un que vous aimeriez utiliser. »

Passez à la fabrication des masques. Une fois qu'ils sont faits, demandez aux élèves de trouver un nom à leur avatar et d'écrire ce qu'il aime, n'aime pas, ainsi que ses traits de personnalité.

Jeu de rôle

Les élèves enfilent leur masque, circulent en classe et se présentent les uns aux autres en personnifiant leur avatar. Puis demandez aux élèves de retourner à leur place et entamez la discussion suivante :

- Parlons de votre avatar. La personnalité de votre avatar ressemble-t-elle à la vôtre ou est-elle différente ?
- Comment vous sentiez-vous pendant que vous personnifiiez votre avatar ? Vous comportiez-vous différemment que si vous étiez vous-même ?
- Pour ceux qui ont déjà utilisé des avatars sur Internet, votre avatar est-il comme vous ou est-il différent ?
- Quel genre de choses votre avatar fait-il qui vous ressemble ?
- Quel genre de choses votre avatar fait-il qui ne vous ressemble pas ?

Les avatars sont très amusants, mais peuvent aussi compliquer les relations virtuelles de par les « couches d'identités » qu'ils ajoutent.

Projetez le transparent [Noah et Saskia](#).

Voici le site Web de la populaire émission australienne pour les jeunes *Noah et Saskia*. C'est l'histoire de deux jeunes qui ne se sont jamais rencontrés dans la vraie vie, mais qui se sont liés d'amitié en ligne. Les vrais Noah et Saskia sont présentés de chaque côté de l'image. Est-ce que quelqu'un peut me dire qui sont les autres personnes ? (*Les avatars directement aux côtés de Noah et Saskia sont ceux qu'ils utilisent en ligne. La fille et le garçon du milieu représentent ce à quoi Noah croit que Saskia ressemble et vice-versa, selon les avatars.*)

- Lorsque nous parlons de « couches d'identités », un certain nombre d'éléments entrent en jeu : il y a d'abord les identités que nous nous choisissons, puis celles que les autres imaginent de nous, basées sur les avatars que nous utilisons. Mais nous ne devons jamais oublier que de vraies personnes sont derrière toutes ces identités.
- Les identités virtuelles peuvent être très amusantes. Vous pouvez être ce que vous voulez ou qui vous voulez, vous pouvez avoir des pouvoirs extraordinaires, vous pouvez dévoiler qui vous êtes réellement à l'intérieur, d'une manière qui ne vous serait pas possible dans la vraie vie. Mais le fait de porter un « masque » en ligne peut parfois engendrer chez certains jeunes des comportements qu'ils n'oseraient pas avoir en personne.

Lisez la citation suivante aux élèves :

« (Sur) Internet, c'est vraiment plus facile de faire ou de dire n'importe quoi parce que je ne crois pas que beaucoup de gens auraient le cran de dire directement à quelqu'un « Je te hais, tu es laid ». Mais sur Internet, tu ne peux pas voir leur visage, et ils ne peuvent pas voir le tien, et tu n'as pas à les regarder en face et voir qu'ils ont été blessés. »

- Cette citation provient d'un garçon de 10 ans. Diriez-vous que vous êtes d'accord ou que vous êtes en désaccord avec ce qu'il dit ?
- Il dit que « sur Internet tu ne peux pas voir leur visage ou ils ne peuvent pas voir le tien », mais est-ce que cela veut dire qu'ils ne peuvent pas être blessés ? Il faut se rappeler qu'il y a quand même une personne de l'autre côté de l'écran. Et la rapidité avec laquelle nous envoyons des messages en ligne peut parfois faire en sorte que nous ne pensons pas aux conséquences de nos écrits.

Réfléchissez avant de cliquer

Pour évaluer rapidement si ce que vous vous apprêtez à faire en ligne est une bonne ou une mauvaise idée :

- Pensez à deux personnes :
 - Quelqu'un de reconnu pour son courage.
 - Quelqu'un de votre entourage en qui vous avez confiance, que vous aimez et respectez.
- Inscrivez ces deux noms à un endroit précis de votre agenda. À partir d'aujourd'hui, ils seront votre « conscience virtuelle ». Chaque fois que vous vous apprêtez à faire quelque chose en ligne dont vous n'êtes pas sûrs, demandez-vous : « Qu'en penseraient ces deux personnes ? »

Activité 2 : Une vie de chien

Jouer avec son identité est un des aspects de la communication en ligne. Voyons maintenant un autre élément important. (*Demandez à un élève de se porter volontaire pour lire « [Une vie de chien](#) » à la classe.*)

Exploitation de l'histoire

L'enseignant joue le rôle de rapporteur en notant au tableau les idées clés qui se dégagent au cours de la discussion collective.

- Si tu étais Raymond, est-ce que ça te ferait peur de recevoir un message comme celui qu'a envoyé Orkad ? Pourquoi ? (*Raymond ne connaît pas l'identité de la personne qui lui envoie cette menace et ne peut donc pas savoir s'il s'agit d'une menace sérieuse ou d'une blague.*)
- Orkad pense qu'il n'a pas fait de mal à Raymond. Pourquoi ? (*Orkad est un chien et, lorsqu'un humain a peur, il le sent avec son odorat. Mais sur Internet, on ne peut pas se servir de son odorat. Orkad n'a pas compris cela.*)
- Imagine ce que Katy pourrait répondre à Orkad pour qu'il arrête d'envoyer ce type de message sur Internet. (*Katy représente le témoin, un témoin positif qui cherche à arrêter la cyberintimidation ; sa réponse doit aller au-delà de « c'est mal », et expliquer à Orkad que ce n'est pas parce qu'il ne peut pas sentir la peur de Raymond que Raymond n'a pas eu peur : Internet ne restitue pas tous les indices sensoriels qu'Orkad utilise dans le monde physique.*)
- Et nous, les humains, est-ce qu'il y a aussi des choses que nous ne voyons pas, lorsque l'on parle sur Internet, par rapport à lorsqu'on parle directement à quelqu'un dans le monde physique ? (*perte des repères non verbaux sur Internet*) Si on voulait faire comme Katy, que dirions-nous à ceux qui envoient des messages agressifs sur Internet ? (*nous ne pouvons voir les expressions du visage des gens ou entendre le ton de leur voix*) Rédigez des « règles d'or » qui pourront rester affichées dans la classe = Néthique.

Reproduisez le tableau suivant au tableau :

ORKAD	KATY	RAYMOND
Intimidateur	Témoin	Cible

Lorsque quelqu'un fait des menaces à une personne ou la harcèle en utilisant Internet ou le téléphone cellulaire, on parle de « cyberintimidation ». Comme pour l'intimidation dans la cour d'école, il existe trois types de personnes impliquées : l'**intimidateur** ou les intimidateurs qui sont les auteurs de l'intimidation, les **témoins** qui assistent aux actes d'intimidation et la personne **cible** qui subit l'intimidation. Dans cette histoire, Orkad est l'intimidateur, Katy est le témoin et Raymond est la cible.

- Dans cette histoire, Katy était le témoin qui a vu Orkad envoyer le message. De quelle autre façon les gens peuvent-ils être les témoins de cyberintimidation ? *(Ils peuvent recevoir des images ou messages méchants à travers la messagerie instantanée ou ils peuvent lire un fil de discussion blessant dans une zone de clavardage.)*
- Si vous faites semblant d'ignorer un message intimidant qui vous est adressé, croyez-vous qu'il disparaîtra ? Pourquoi ?
Point clé : N'importe qui, à n'importe quel moment, peut être pris pour cible ; ce n'est pas votre faute, et vous ne pouvez plaire à tout le monde. Mais cette situation ne doit jamais être tolérée : vous vous devez de réagir à l'intimidation d'une façon proactive et d'une manière qui permettra la résolution du problème. En d'autres termes, pour résoudre une situation de cyberintimidation, vous devez réagir mais vous ne devez pas répondre ou envoyer des messages à l'intimidateur, ce qui aurait pour effet d'envenimer la situation.
- Que peuvent faire les témoins pour arrêter la cyberintimidation ? *(Inscrivez les suggestions dans la colonne « Katy » au tableau.)*
- Que peuvent faire les cibles pour arrêter la cyberintimidation ? *(Inscrivez les suggestions dans la colonne « Raymond » au tableau.)*
- Orkad croyait être drôle, mais vous pouvez comprendre comment sa blague a pu être interprétée comme une menace par Raymond qui ne savait pas qui avait envoyé le message. Quelles règles de communication en ligne suggèreriez-vous ? *(Inscrivez les suggestions dans la colonne « Orkad » au tableau.)*

À partir du tableau, demandez aux élèves de créer un « code de Néthique », c'est-à-dire des règles de communication en ligne qui pourront aider tous et chacun à enrayer la cyberintimidation.

Conclusion : Réagir face à l'intimidation

Passez en revue ce qui suit avec les élèves :

Généralement, on recommande une action en quatre étapes pour stopper la cyberintimidation :

STOPPE : quitte immédiatement l'environnement ou l'activité où se produit l'intimidation.

BLOQUE les courriels ou les messages instantanés envoyés par l'intimidateur. N'essaie pas de répondre ou de raisonner avec lui.

SAUVEGARDE tous les messages de harcèlement et fais-les parvenir à ton fournisseur d'accès (*Yahoo, Hotmail, etc.*) ; la plupart des fournisseurs d'accès prennent des mesures contre les harceleurs en ligne.

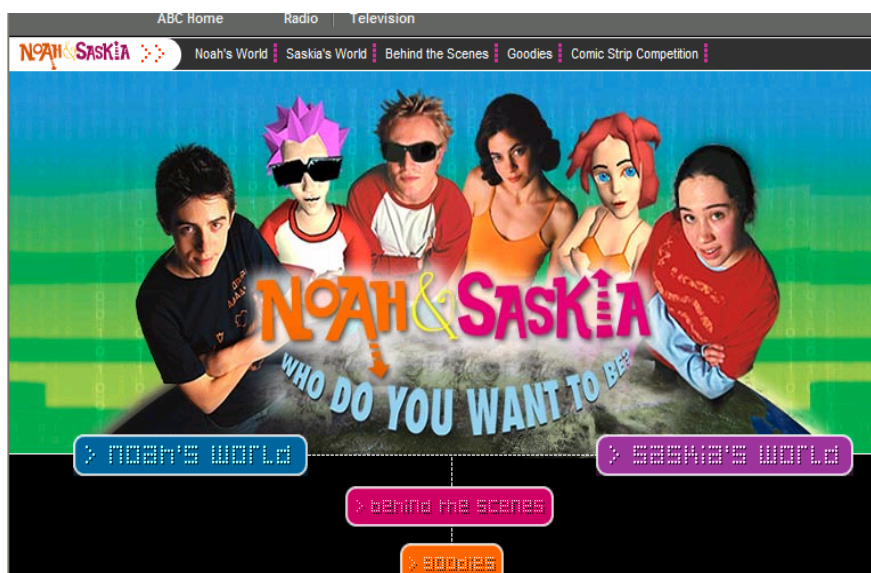
DÉNONCE : parles-en à un adulte en qui tu as confiance. Alerte la police si les messages incluent des menaces physiques.

- Quelles sont les personnes à qui tu pourrais te confier si tu es la cible de cyberintimidation ?
- T'adresserais-tu aux mêmes personnes s'il s'agissait d'intimidation physique ?

Activité complémentaire

Faire réaliser aux élèves une affiche représentant les quatre phases pour une réponse appropriée à la cyberintimidation : stoppe/bloque/sauvegarde /dénonce. Ils réfléchiront à l'iconographie qu'ils pourraient développer de façon à rendre facilement mémorables ces quatre étapes. Ultiment, cette affiche pourrait être collée dans un endroit passant de l'école.

Transparent : Noah & Saskia



<http://www.abc.net.au/rollercoaster/noahandsaskia/>

L'histoire du chien

Il était une fois un chien qui s'appelait Orkad. Son maître, Raymond, s'occupait assez bien de lui ; il le promenait tous les jours, mais pas très longtemps, car Raymond passait tout son temps libre à jouer à des jeux sur Internet. Le jeu préféré de Raymond, c'était un jeu où l'on s'occupait d'un chien ; le chien était dessiné à l'écran, et le jeu consistait à bien le soigner, à le nourrir, à lui acheter de beaux meubles et des jouets pour qu'il ne s'ennuie pas. Pendant des heures, Orkad le regardait faire en attendant l'heure de sa promenade. C'était à ces moments-là qu'il se sentait le plus seul et qu'il aurait bien voulu avoir quelqu'un avec qui communiquer... Il y avait bien Katy, le chat des voisins, mais ils n'avaient pas les mêmes intérêts.

Il y avait autre chose dans sa vie qui déplaisait à Orkad : ses croquettes ! Il détestait les croquettes que Raymond lui achetait régulièrement. Mais bien sûr il ne pouvait pas le lui dire : il était un chien, et les chiens ne parlent pas...

Cependant, il y avait une chose qu'Orkad savait faire, tout chien qu'il fût : à force de regarder Raymond taper sur les petites touches de son clavier, Orkad avait appris comment utiliser un ordinateur.

Un jour, Raymond partit à l'école sans éteindre son ordinateur. Orkad était seul dans la maison, et ce jour-là, particulièrement, il s'ennuyait à mourir. Il sauta sur le siège du bureau, hésita un moment, puis tapa le mot « chien » dans la petite fenêtre en haut de l'écran. Son cœur battait très fort lorsqu'il cliqua sur le premier lien.

C'était une liste où les gens discutaient des problèmes qu'ils avaient avec leurs chiens et s'entraidaient. Juste ce qu'il fallait à Orkad, car les problèmes de chien, il les connaissait bien.

Il s'apprêtait justement à répondre à l'un des messages, lorsqu'il entendit un miaulement moqueur qui provenait de la fenêtre : c'était Katy, le chat des voisins.

- Qu'est-ce que tu comptes faire exactement ? Tu es un chien, Orkad, et Internet est fait pour les êtres humains !
- Peut-être... mais sur Internet, personne ne sait que je suis un chien !

A partir de ce jour-là, la vie d'Orkad changea : il pouvait communiquer, il aidait les gens à régler leurs problèmes de chiens, et tout le monde le respectait, sur la liste, parce qu'il donnait de bons conseils. Dans un coin de son esprit, il avait secrètement l'espoir qu'un jour Raymond viendrait chercher des conseils sur sa liste et que lui, Orkad, pourrait expliquer à son maître ce qui n'allait pas dans sa propre vie.

Mais Raymond ne vint pas. Les vacances d'été arrivèrent, Raymond partit en vacances, laissant le chien à la garde de ses parents, et Raymond n'était toujours pas venu sur la liste d'Orkad. Frustré, Orkad décida alors d'adresser un message directement à Raymond... sans le signer, bien sûr ! Il ne voulait pas courir le risque d'être découvert en train d'utiliser Internet !

Le message disait : « Tu essaies d'empoisonner ton chien en lui donnant des croquettes ignobles. Si tu continues, je te dénoncerai ! »

Il allait appuyer sur la touche « envoyer » lorsqu'il entendit un miaulement outré qui provenait de la fenêtre : c'était Katy, le chat des voisins.

- Orkad, tu ne peux pas envoyer ce message à Raymond ! Ce sont des menaces, il va être terrifié de recevoir ça !

- Mais non, c'est juste une blague pour lui faire comprendre que je n'aime pas ses croquettes, dit Orkad tout en envoyant tranquillement le message. D'ailleurs, regarde, Raymond a reçu le message maintenant, est-ce que tu sens la moindre peur, toi (Snif ! Snif !) ? demanda-t-il à Katy, en promenant sa truffe sur l'écran et sur le clavier de l'ordinateur. Je connais bien l'odeur de Raymond quand il a peur, et non, vraiment (Snif ! Snif !), je ne sens aucune peur ici !

STOP!

La cyberintimidation : une introduction destinée aux enseignants

Qu'est-ce que l'intimidation ?

L'intimidation est une relation particulière caractérisée par un abus de pouvoir répété d'une personne (ou d'un groupe de personnes) sur une autre. L'intimidation s'exprime différemment selon l'âge de l'agresseur.¹

Qu'est-ce que la cyberintimidation ?

Comme son nom l'indique, la cyberintimidation est une intimidation qui se sert d'un canal électronique (ordinateur, téléphone cellulaire) pour s'exercer.

Les acteurs

L'intimidateur : Si, dans un certain nombre de cas, la cyberintimidation apparaît simplement comme un autre moyen utilisé par un intimidateur « classique » pour atteindre sa cible, la dimension virtuelle du Net a aussi permis l'émergence d'un nouveau type d'intimidateurs : ceux qui n'intimideraient pas dans le monde physique mais qui profitent de l'anonymat qu'autorise Internet pour le faire.

Le caractère anonyme d'Internet fait que les jeunes s'y sentent plus libres de commettre des actes qu'ils n'oseraient pas envisager dans la vie réelle. Même si on parvient à retracer leur identité, ils peuvent toujours prétendre que quelqu'un a volé leur mot de passe. Rien ne les oblige à admettre les faits. Quand il est impossible de prouver la culpabilité d'un individu, la peur du châtiement diminue de beaucoup.

Selon Nancy Willard, du Responsable Netizen Institute, ce type de communication à distance affecte également le comportement éthique des jeunes en les empêchant d'être directement témoins des conséquences de leurs actes sur les autres, ce qui diminue aussi de beaucoup la compassion ou le remords : « La technologie ne montre pas les conséquences tangibles de nos actes sur les autres. »²

Parce qu'ils se sentent loin de leur victime et des résultats de leurs attaques, les jeunes écrivent en ligne des choses qu'ils ne diraient jamais en personne. Tout ceci est remarquablement résumé dans cette déclaration d'un élève de Deer Park Public School, à Toronto, tiré de l'étude du Réseau Éducation-Médias Jeunes canadiens dans un monde branché :

« Avec Internet, on peut s'en permettre beaucoup plus parce que je ne pense pas que beaucoup de gens seraient assez sûrs d'eux dans la réalité pour s'approcher de quelqu'un et lui dire quelque chose comme « Je te déteste, t'es trop moche ». Mais sur Internet, vous ne voyez pas vraiment leur visage et ils ne voient pas le vôtre, et vous ne voyez pas dans leurs yeux que vous venez de leur faire mal. »

La cible : Tout d'abord, une précision d'ordre terminologique : dans cette série de leçons, nous utilisons le terme de « cible », et non de « victime » : le terme de victime est associé à la notion d'impuissance et de passivité, alors que le terme de cible ne sous-entend rien quant à la façon de réagir de la personne agressée ; En dissociant, dans le choix même des mots, le fait d'être mis

¹ Juvonen Jaanen and Sandra Graham, eds., *Peer Harassment in School: The Plight of the Vulnerable and Victimized* (London: Guilford Press, 2001).

² Nancy Willard, "Fostering Responsible Online Behaviour," *Guidance Channel Ezine* (June 2007). www.guidancechannel.com/default.aspx?index=480 >.

dans une situation particulière, et la façon d'y réagir, on indique d'emblée, de façon formelle, que l'individu a le pouvoir d'agir sur la situation dans laquelle il se trouve.

La cyberintimidation diffère de l'intimidation classique en cela que, même si la violence n'est pas physique, elle est plus effrayante : on ne sait pas qui sont les témoins (lesquels sont potentiellement illimités), et la maison n'est plus un refuge.

De plus, dans le cas où l'intimidateur est anonyme, la personne ciblée ne sait pas de qui elle doit avoir peur, et il lui est impossible de répondre aux attaques (littéralement, puisqu'elle ne sait à qui répondre, mais elle se sent aussi impuissante car, n'ayant pas de nom à donner, elle porte rarement plainte).

Les témoins : Ce groupe représente le consensus social et, à ce titre, il est extrêmement important, en ligne comme dans le monde physique. Une étude menée par la Faculty of Social Work de l'université de Toronto en mars 2008 révèle que, sur un échantillon de 2095 élèves, 28% rapportent avoir été témoins de cyberintimidation. Parmi eux :

- 9% se sont associés à l'intimidation,
- 32% ont observé passivement,
- 14% se sont insurgés contre l'intimidateur,
- 21% ont tenté de stopper l'intimidateur,
- 11% ont quitté l'environnement,
- 7% ont essayé de s'attirer l'amitié de l'intimidateur,
- 7% ont rapporté l'incident à une personne d'autorité.³

Cependant, plus l'intimidation dure, plus le nombre de témoins susceptibles de se joindre aux harceleurs augmente.⁴

Les différentes formes de cyberintimidation

Il existe différentes manières de faire de la cyberintimidation. Parfois, il s'agit d'insultes ou de menaces directement envoyées à la victime par courriel ou par messagerie instantanée. Les jeunes peuvent aussi faire circuler des commentaires haineux visant une personne, en particulier par le biais du courriel et de la messagerie instantanée, en les affichant sur des sites Web ou sur des blogs (journal intime sur le Web). Les jeunes le font souvent sous une fausse identité en utilisant un mot de passe (de courriel ou de messagerie instantanée) volé à quelqu'un d'autre ; ils envoient alors des messages sous couvert de cette identité volée. Ceux qui ont une bonne connaissance de la technologie sont même capables de monter un vrai site Web, souvent protégé par un mot de passe, pour cibler certains élèves ou enseignants.

Par ailleurs, de plus en plus de jeunes sont la cible d'intimidation par le biais de messages textes envoyés sur leur cellulaire. Ce type de téléphone échappe complètement à la surveillance des adultes. Contrairement aux ordinateurs installés dans un endroit passant à la maison, à l'école ou à la bibliothèque, les cellulaires sont totalement personnels, privés, toujours connectés et accessibles. Les jeunes les gardent généralement ouverts toute la journée et peuvent ainsi se faire harceler à l'école et jusque dans leur propre chambre.

³ Université de Toronto, mars 2008.

⁴ Dr. Shaheen Shariff and Rachel Gouin, *Cyberdilemmas: Gendered Hierarchies, Free Expression and Cyber-safety in Schools*. Presented at *Safety and Security in a Networked World : Balancing Cyber-Rights and Responsibilities*, Oxford Internet Institute Conference, Oxford, U.K., 2005

Certains cellulaires possèdent même des appareils photo intégrés qui ajoutent une nouvelle dimension au problème. Des élèves s'en sont déjà servi pour prendre la photo d'un élève obèse dans les douches après un cours de gymnastique et, quelques minutes plus tard, la photo circulait sur toutes les adresses de courriel de l'école.

Les institutions scolaires ont de la difficulté à enrayer le phénomène de cyberintimidation, particulièrement à l'extérieur de l'école. Les enseignants peuvent généralement intervenir en cas de harcèlement ou de persécution dans la vie réelle, en classe ou dans la cour de récréation, mais l'intimidation en ligne échappe au radar des adultes, ce qui la rend difficile à repérer à l'intérieur de l'école et impossible à contrôler à l'extérieur.

L'étendue du problème

Le rapport Pew (2007) *Cyberbullying and Online Teens* révèle qu'« environ un tiers (32 %) des adolescents qui utilisent Internet disent avoir été la cible d'actions désagréables et potentiellement menaçantes en ligne – comme recevoir des messages menaçants, constater que leurs courriels ou messages textes privés ont été transmis à d'autres sans leur consentement, s'apercevoir qu'une photo embarrassante a été postée sans leur accord ou découvrir qu'on répand des rumeurs à leur sujet en ligne »⁵. De plus, 38% des filles rapportent avoir été intimidées en ligne, contre 26% pour les garçons. Le groupe où la cyberintimidation est le plus rapporté est celui des filles âgées de 15 à 17 ans, avec 41%.⁶

Au Canada, le sondage *State of the Teaching Profession 2007*, mené à la demande de *Professionally Speaking, the magazine of the Ontario College of Teachers*, révèle que 84 % des enseignants déclarent avoir été la cible de cyberintimidation de la part de leurs élèves (ce pourcentage monte à 93 % pour les enseignants de langue française).

La cyberintimidation et la loi

Les jeunes devraient savoir que certaines formes de cyberintimidation tombent sous le coup de la loi. Le Code criminel du Canada considère que communiquer de façon répétée avec quelqu'un de manière à lui faire craindre pour sa sécurité ou celle de ses proches est un acte criminel.

Il est également criminel de publier un libelle, qui insulte quelqu'un ou peut nuire à sa réputation en l'exposant à la haine, au mépris ou au ridicule.

La cyberintimidation peut aussi violer la Loi canadienne sur les droits de la personne si elle répand haine et discrimination basées sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'orientation sexuelle, le statut marital ou familial et les handicaps physiques ou mentaux.

Le rôle de l'école

Parce que l'école est le lieu où se nouent la majorité des relations d'intimidation, la cyberintimidation a un impact négatif direct sur l'ambiance d'une école ou d'une classe ; elle affecte tous les élèves en produisant un environnement scolaire hostile.

⁵ Rapport Pew (2007) *Cyberbullying and Online Teens*
http://www.pewinternet.org/PPF/r/216/report_display.asp, traduction de l'auteur

⁶ Pew Report, op.cit., <http://www.pewinternet.org/pdfs/PIP%20Cyberbullying%20Memo.pdf>, traduction de l'auteur

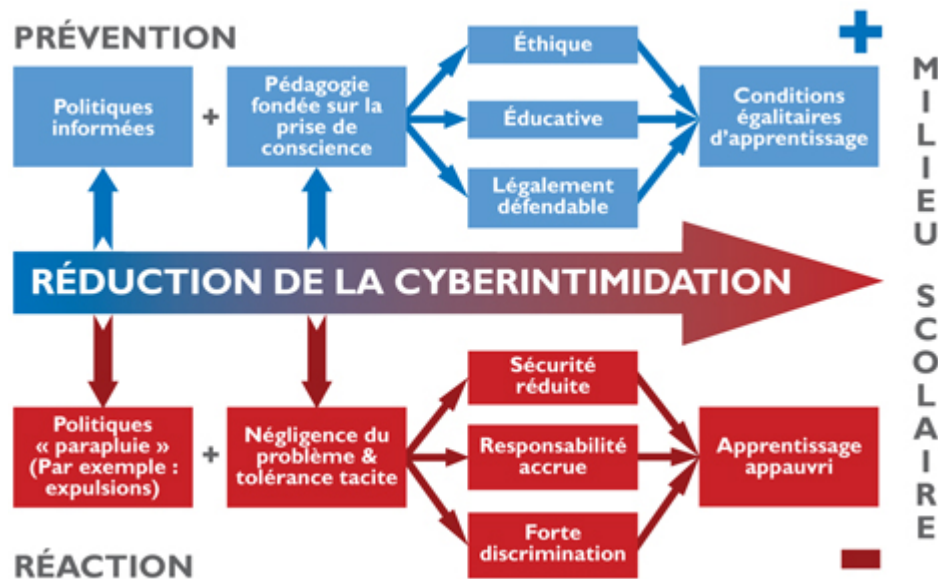
Dans son guide des éducateurs sur la cyberintimidation, édition 2004, Nancy Willard recommande aux écoles de développer leur lutte contre l'intimidation selon une approche d'ensemble qui inclut les points suivants :

- s'engager dans une planification participative qui implique des programmes scolaires (comme des mesures de sécurité à l'école) et parascolaires avec la collaboration de policiers, parents, groupes communautaires et organismes sociaux ;
- évaluer les besoins ;
- s'assurer qu'un programme d'anti-intimidation efficace est en place ;
- modifier les politiques et procédures. Mise à jour des politiques contre l'intimidation pour y ajouter le harcèlement par téléphone cellulaire, par Internet et par ordinateur. De bonnes politiques d'utilisation acceptable interdiront spécifiquement l'intimidation par Internet ;
- offrir des sessions de développement professionnel ;
- offrir de l'information aux parents (soirées de formation et ateliers) ;
- offrir de l'information aux élèves (intégrer l'éducation à la lutte contre l'intimidation/cyberintimidation dans les activités scolaires existantes et éviter d'en faire une nouvelle activité) ;
- évaluer le programme afin de déterminer son efficacité.

De son côté, le Dr Shariff de l'Université McGill insiste sur le fait que les écoles portent la responsabilité de « s'adapter à une société technologique en rapide évolution, de faire face aux problèmes émergents et d'aider les jeunes à devenir des individus dotés d'une conscience civique ». ⁷ Selon Shariff, ⁸ les écoles doivent privilégier une approche préventive face à la cyberintimidation : l'approche préventive permet d'accéder à l'égalité des chances en matière d'apprentissage. L'approche réactive (expulser les cyber-intimideurs, par exemple) produit un environnement où l'apprentissage est appauvri, comme le montre le schéma ci-après :

⁷ Shariff et Gouin, op.cit.

⁸ S. Shariff and L. Johnny, "Cyber-libel and cyber-bullying: Can Schools Protect Student Reputations and Free-expression in Virtual Environments?" *Education & Law Journal*, 16 (2007), pp. 307-42.



© Shaheen Shariff, Ph.D., Université McGill, 2007

Comme l'illustre ce schéma, les écoles doivent trouver un équilibre entre liberté d'expression et mise en place d'un environnement d'apprentissage où les élèves se sentent en sécurité et à l'abri de toute forme de harcèlement. La meilleure approche est préventive.

En classe, les enseignants peuvent créer un environnement mettant en valeur chaque élève. Pour atteindre ce but, ils devraient :

- passer en revue leurs propres attitudes et rester respectueux en tout temps envers leurs élèves et leurs collègues
- intervenir dès qu'un élève est sujet à l'intimidation – que l'intimidateur soit un autre élève, ou un enseignant.
- repérer les élèves timides et marginalisés, et les encourager à prendre une part plus grande aux activités de classe en mettant en valeur leur points forts.
- encourager de saines relations en intégrant des stratégies anti-intimidation dans les activités de classe.

La Fédération canadienne des enseignants a développé un guide de cyber-conseils à l'intention des enseignants. Vous pouvez le consulter en ligne ou le télécharger à :

<http://www.ctf-fce.ca/f/resources/cyberbullying/index.asp>

Le fait de développer le sens du contrôle – la capacité de repérer les aspects contrôlables d'une situation, de façon à en optimiser l'issue- peut permettre aux jeunes de construire leur résilience face à la cyberintimidation, et la maîtriser.⁹ Les adultes peuvent aider les jeunes à réagir face à l'intimidation, en les encourageant, en tant que communauté, à développer et maintenir des

⁹ J. Pearson et D. Kordich Hall, *Reaching IN ... Reaching Out Resiliency Guidebook* (Child & Family Partnership, 2006). www.reachinginreachingout.com.

règles de conduite. Les adultes peuvent aussi donner aux jeunes le soutien et mes outils nécessaires pour faire activement face à la cyberintimidation.

Pour aider les élèves à agir

Si les élèves ont besoin d'intégrer que la cyberintimidation peut tomber sous le coup de la loi, il est tout aussi important qu'ils prennent conscience de leurs propres responsabilités de « citoyens du Net » dans l'établissement de communautés virtuelles saines. Enseignants et parents ont un rôle essentiel à jouer dans la construction d'un code moral qui guidera ces jeunes dans leurs comportements en ligne. Les règles qui suivent peuvent servir de point de départ pour la création d'une Néthique encourageant les interactions positives en ligne, et les aidant à répondre de façon adéquate s'ils sont pris pour cible d'intimidation dans le cyberespace.

1. Protège ta vie privée, et respecte celle des autres en ligne : protège tes données personnelles, ne colporte pas de rumeurs, ne divulgue pas sur Internet des informations ou des photos de quelqu'un sans lui en demander préalablement l'autorisation.
2. Respecte l'espace virtuel des autres : ne fouille pas dans leurs fichiers informatiques ni dans leur ordinateur.
3. Reste toi-même : n'envoie pas de messages anonymes personnels.
4. Garde tes valeurs dans le monde virtuel : n'écris jamais à quelqu'un quelque chose que tu ne serais pas capable de lui dire face à face. Réfléchis avant d'agir. Le caractère immédiat des communications sur Internet a pour effet que les conversations y dérapent facilement. Une fois le message envoyé, il n'existe pas de moyen de le rattraper et, contrairement à la parole, l'écrit reste et a une force d'autant plus grande.
5. Ne te conduis pas comme un Troll (une personne qui monte pas les personnes les unes contre les autres, dans une discussion en ligne) : si tu pousses quelqu'un à écrire un commentaire négatif sur quelqu'un, ce n'est pas parce que ce n'est pas toi qui l'as posté que tu n'en as pas la responsabilité morale¹⁰.

Si tu es témoin en ligne d'une action d'intimidation :

6. réagis contre l'intimidateur : réagis quand des camarades se livrent à de la cyberintimidation et proteste chaque fois que tu es témoin d'une attitude en ligne agressive envers les autres. La plupart des jeunes sont plus sensibles aux critiques venant de leurs pairs qu'à la désapprobation des adultes.
7. Ne réfléchis pas comme un miroir ! Si on te demande de colporter un message, une photo ou une vidéo insultante pour quelqu'un, ne le fais pas !

Si tu es la cible d'une cyberintimidation :

8. **STOPPE** : quitte immédiatement l'environnement ou l'activité en ligne où a lieu l'intimidation (bavardoir, forum, jeux, messagerie instantanée, etc.) ;
9. **BLOQUE** les messages de courriel ou de messagerie instantanée de la personne qui te harcèle constamment. N'y réponds jamais ;
10. **SAUVEGARDE** tout message de harcèlement et fais-le parvenir à ton fournisseur de services Internet (Yahoo ou Hotmail, etc.), qui pourra en déterminer la source en passant par l'adresse IP de l'ordinateur émetteur. La plupart des fournisseurs de services ont des politiques de sanctions appropriées à l'égard des utilisateurs qui se livrent au harcèlement sur leur serveur ;
11. **DÉNONCE** : parles-en à un adulte en qui tu as confiance ; alerte également la police quand l'intimidation inclut des menaces physiques.

¹⁰ Si une attaque de Troll survient dans une liste de discussion, le modérateur prend généralement des mesures, pouvant aller d'un avertissement jusqu'à la résiliation de l'inscription du troll à la liste.

Réagir à la cyberintimidation : un guide pour les parents

Qu'est-ce que l'intimidation ?

L'intimidation est une relation particulière caractérisée par un abus de pouvoir répété d'une personne (ou d'un groupe de personnes) sur une autre. L'intimidation s'exprime différemment selon l'âge de l'agresseur.

Qu'est-ce que la cyberintimidation ?

Comme son nom l'indique, la cyberintimidation est une intimidation qui se sert d'un canal électronique (ordinateur, téléphone cellulaire) pour s'exercer.

La cyberintimidation est un problème qui prend de l'ampleur : il est très probable que votre enfant se trouve confronté à la cyberintimidation, soit en tant que cible, soit en tant que harceleur... mais plus probablement en tant que témoin. Il est extrêmement important qu'il sache comment réagir, et en cela vous pouvez l'aider.

Comment savoir si mon enfant se trouve dans une situation de cyberintimidation ?

- Voici les signes d'une possible intimidation en ligne: peur de se servir d'un ordinateur ou d'aller à l'école, anxiété et détresse psychologique, repli sur soi-même, loin des amis et activités habituelles. Changement de ses habitudes dans l'utilisation de l'ordinateur (horaires, sites fréquentés). Le fait que le jeune éteigne brusquement l'ordinateur lorsque vous pénétrez dans la pièce.

Que dois-je faire si mon enfant est la cible de cyberintimidation ?

- Rappporter la cyberintimidation à votre police locale. L'agresseur enfreint possiblement un certain nombre de lois.
- On peut aussi appeler la ligne mise en place par the Canadian Crime Stoppers Association : 1-800-222-TIPS
- aller voir la direction de l'école et lui demander son aide si l'agresseur est un camarade de classe.
- En cas d'intimidation par courriel ou messagerie instantanée (MI), contacter le fournisseur de services Internet (FSI) de l'agresseur à <contact@nomfsi> ou abuse@nomfsi, en joignant au message les courriels offensants ou le journal de la message instantané.
- En cas de documents affichés sur un site Web, utiliser la section *Pour nous contacter* du site et demander leur retrait immédiat.
- En cas d'intimidation par téléphone cellulaire, demander à leur fournisseur de services de retracer l'appel et d'avertir le fournisseur de services de l'agresseur

Que faire pour prévenir la cyberintimidation ?

Étant donné qu'une grande partie des actes de cyberintimidation surviennent à la maison, il est nécessaire que les parents soient mieux informés des activités en ligne de leurs enfants et s'y impliquent davantage. Ils devraient adopter les stratégies suivantes :

- encourager les jeunes à se créer un code moral personnel de façon à choisir *volontairement* une conduite éthique en ligne.
- établir des règles sur l'utilisation appropriée d'Internet. Les recherches du Réseau Éducation-Médias montrent qu'elles ont une influence très positive sur les comportements en ligne des jeunes.

- encourager leurs enfants à venir les voir dès qu'ils se sentent mal à l'aise ou menacés sur Internet.

Que ne pas faire si mon enfant est la cible de cyberintimidation ?

Un jeune peut trouver difficile de parler du fait qu'il est harcelé en ligne, même à ses parents. Afin de mettre en place un climat de confiance, il est essentiel pour les parents de ne pas sur-réagir. N'interdisez pas à votre enfant l'accès à Internet dans l'espoir de supprimer la source du problème : pour votre enfant, ce serait une mort sociale - sans parler du fait qu'une réaction aussi extrême conduirait votre enfant à ne plus se confier à vous lorsqu'il se sent menacé.

Comment puis-je en savoir plus ?

Autant que possible, intéressez-vous à la vie virtuelle de votre enfant : Où va-t-il ? Qu'y fait-il ? Pourquoi est-ce que cela lui plaît tant ? Si vous avez déjà l'habitude de partager vos expériences en ligne, votre jeune viendra naturellement vous voir si l'expérience tourne mal.

Pour mieux connaître le cybermonde de vos enfants, nous vous invitons à *Devenir e-Parent*

<http://www.education-medias.ca/eparent>